

Participation des habitants : Réflexions en vrac

Comment aider nos élus à faire les bons choix ?

Aucune personne, aucun groupe politique, ne détient à lui seul les bonnes solutions.

Il y a bien plus de bonnes idées et de propositions pertinentes dans 6000 têtes que dans 20 ou 29.

Il faut réinventer la démocratie et croiser les regards entre élus et citoyens afin d'enrichir la réflexion collective, bâtir une vision partagée (des problèmes et des priorités), et au final construire ensemble. Le « **construire ensemble** » est le fondement de la démocratie. Les élus doivent retrouver la capacité de faire confiance aux citoyens et à l'intelligence collective.

La participation des habitants vise à **permettre à tous les citoyens qui le souhaitent d'être partie prenante des décisions qui les concernent**. Elle ne peut se résumer à la participation que quelques « heureux non élus » à 2 ou 3 commissions extramunicipales plus ou moins confidentielles.

Par nature, la mise en œuvre de la participation des habitants ne peut être que **l'aboutissement d'une réflexion et d'une démarche collective** associant élus et citoyens. Il ne s'agit pas d'une injonction autoritaire des uns ou des autres mais d'un parcours à faire ensemble. A ce jour et compte tenu des habitudes la démocratie locale, il s'agit encore d'un parcours à défricher ...

Cette démarche suppose un **changement de culture** aussi bien du côté des élus que du côté des habitants. Du côté des élus, elle passe par une évolution de « **posture politique** » : il s'agit de passer du : « j'ai mandat pour décider pour vous » du système représentatif, au : « je suis le porteur des attentes et des choix collectifs de l'ensemble des habitants » de la véritable démocratie. Il faut envisager l'abandon du « **marketing politique** » traditionnel (Qu'il est beau mon programme ! Votez pour moi !) pour se mettre au service d'un véritable « **construire ensemble** » avec l'ensemble des habitants et selon leurs souhaits. Il faut abandonner la culture du huis clos et du conciliabule entre personnes autorisées pour se tourner vers la réflexion collective et la concertation ouverte à tous. Parallèlement les citoyens doivent prendre conscience de leur pouvoir d'agir et apprendre à travailler ensemble et avec les élus.

La démocratie c'est la résolution des problèmes de la cité avec tous ceux qui s'y intéressent

Nota : la notion de « simple citoyen » ou d'« habitant » est une notion collective. Elle prend en compte l'ensemble des habitants, considérés collectivement et sans exclusive et englobe les notions « d'intérêt général » et de « bien commun ». Le « simple citoyen » n'a rien avoir avec le particulier qui vient défendre un intérêt personnel auprès du Maire ou d'un élu. De même les « simples citoyens » n'ont rien à voir avec les lobbies économiques ou les groupes de pressions corporatistes. **Être citoyen c'est agir d'abord dans l'intérêt de la cité**

De la légitimité des décisions

Comment aider nos élus à faire les bons choix ?

Comment faire que les décisions, les orientations ou les projets d'une commune soient le plus **légitimes** possible ?

Il ne faut pas confondre légalité et légitimité : le fait électif ne confère pas un blanc-seing de légitimité aux élus. Ce n'est pas parce que les électeurs ont voté pour une personne ou un groupe politique qu'ils sont prêts à soutenir tous ses projets et toutes ses propositions. **La vraie légitimité ne peut venir que d'une compréhension commune aux élus et aux citoyens, des enjeux, des priorités et des réponses possibles aux problèmes posés.** Cette compréhension passe nécessairement par un travail d'explication approfondi, elle suppose dialogue et échanges. **Rien de ce qui peut paraître imposé n'est légitime.**

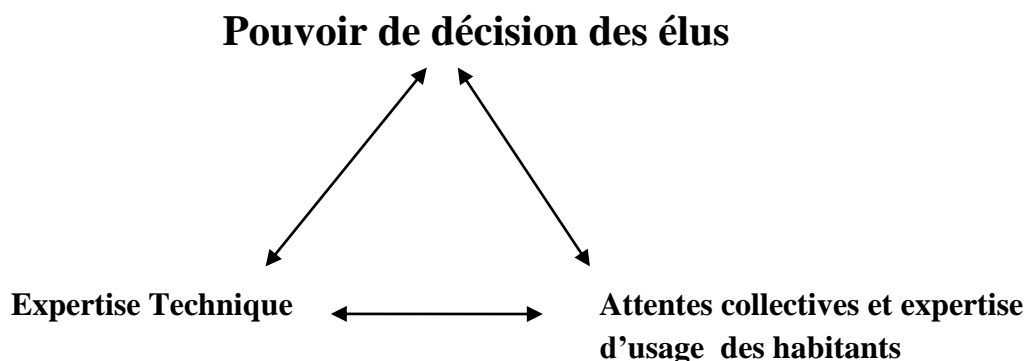
Il faut reconnecter le débat citoyen (la réflexion collective des habitants) avec la décision politique (la décision formelle des élus).

L'élaboration de la décision publique devrait reposer sur 3 piliers :

- Le pouvoir de décision des élus
- Les attentes collectives et l'expertise d'usage des « simples habitants »
- L'expertise technique (des spécialistes ?)

Pour être parfaitement légitime (et donc ne pas pouvoir être ultérieurement remise en question) la décision politique doit s'appuyer de façon équilibrée sur ces 3 piliers.

La décision politique consiste moins à « **trancher** » une problématique donnée qu'à « **réaliser une synthèse** » entre des données techniques (voire des impératifs techniques) et des attentes collectives. La décision doit tout autant se fonder sur l'expertise d'usage des habitants que sur l'avis d'experts ou de spécialistes (qui ne sont pas toujours d'accord entre eux !). Il convient de **construire ensemble** (élus et citoyens) les décisions, pour qu'au final le projet décidé (synthétisé ?) par les élus réponde aux attentes des habitants tout en étant éclairé par l'expertise des techniciens (et non le contraire)



Pour bien des raisons, et entre autres par facilité, habitude, crainte de perdre du temps, crainte d'une éventuelle contestation, ou simple volonté de maîtriser complètement la décision finale..., la tentation est forte pour les élus de ne travailler qu'avec les experts en oubliant les citoyens. Le risque est alors d'aboutir à des décisions à la fois bancales et peu légitimes.

La participation des habitants suppose la capacité d'accepter l'idée une remise en cause du caractère infaillible de l'expertise technique et de la capacité des élus à prendre entre eux seuls la meilleure décision possible.

Confusion élu-habitant

Étant lui-même un « habitant », l'élu est naturellement porté à croire que ses propres attentes valent pour l'ensemble de la collectivité ou pour la majorité des habitants. Il n'en est évidemment rien.

Établir la réalité des attentes collectives nécessite un travail avec l'ensemble des citoyens. Les véritables démarches participatives doivent respecter ce principe.

Confusion élu-expert

L'élu ne doit pas se comporter en expert. Au départ il est un citoyen comme les autres, le fait d'avoir « gagné » des élections (Sic !) ne le rend pas subitement plus savant ni plus pertinent.

L'élu qui se pose en expert s'expose à la tentation de ne décider que selon son seul point de vue, sans vraiment écouter ni les habitants, ni les (véritables ?) experts.

Parfois l'expertise est tout simplement téléguidée, voire carrément biaiser sur ordre, afin de justifier des décisions déjà prises par avance pour bien d'autres raisons que des raisons techniques.

Confusion intérêt général - intérêt particulier

Un autre travers consiste à confondre le troisième pilier, celui de **l'attente collective des habitants**, avec l'ensemble des demandes individuelles des solliciteurs de tous poils qui tentent en permanence de tirer avantages ou faveurs des détenteurs du pouvoir (élus, autorités administratives, institutions, etc...).

Il convient de toujours se rappeler qu'**une somme d'intérêts particuliers, même exprimés avec insistance, ne constitue pas l'intérêt général** tel que l'exprimerait la « majorité silencieuse ».

L'intérêt général englobe notamment celui des générations futures ; celles-ci ne viendront jamais faire valoir leur point de vue auprès des élus... Le problème est que la détermination et la validation des attentes et des enjeux collectifs nécessite un travail de réflexion avec les habitants (l'organisation de la participation) alors que la manifestation des intérêts particuliers se fait de façon tout à fait « spontanée » et « naturelle », ne demande aucun effort aux élus, et flatte parfois leur égo...

Expertise et formation des habitants

S'il convient d'éviter que ceux qui décident (c'est-à-dire ceux qui font la synthèse) ne confondent leur rôle avec celui des experts ou avec celui des habitants, il paraît aussi important d'accroître l'expertise des habitants de façon à ce que ceux-ci disposent des éléments nécessaires pour construire leur avis de manière indépendante.

Il est indispensable que les simples citoyens soient capables de juger de la pertinence des choix proposés (trop rarement) ou faits (le plus souvent) par les élus et les experts.

Il est bon que des habitants se forment et soient capables d'un minimum d'expertise ; aujourd'hui internet facilite grandement cette démarche. Il est bon (et a priori relativement facile) de trouver dans la population des volontaires pour approfondir et maîtriser un sujet donné afin d'accroître la pertinence des analyses et d'enrichir la réflexion collective des citoyens.

Il convient également de former les élus : tout particulièrement en les sensibilisant à l'intérêt des démarches participatives et en les formant aux techniques d'animation participative.

Les citoyens sont traités comme des enfants : on leur cache les « choses importantes », ils ne sont pas associés aux « discussions des grandes personnes », les décisions sont prises sans leur en parler et leur sont au final imposées. L'éducation des enfants a beaucoup évolué depuis le début du XXIème siècle. Peut-on en dire autant de la démocratie locale ?

Le droit à l'erreur des élus

« Errare humanum est ».

Savez-vous qu'en moyenne nous commettons tous entre 2 et 10 erreurs par jour ?

Et pourtant le point qui caractérise le mieux l'énorme majorité des élus est leur incapacité à admettre leurs erreurs et à se remettre en cause.

L'être omniscient et parfaitement clairvoyant qui ne prendrait que de bonnes décisions n'existe pas. L'élus omniscient n'existe pas non plus. **Comment aider nos élus à prendre les bonnes décisions ?**

Les élus doivent intégrer dans leur démarche leur capacité à se tromper.

Les citoyens doivent admettre le droit à l'erreur des élus et leur droit à corriger leurs erreurs.

Nous ne sommes pas seulement responsables de ce que nous faisons mais aussi de ce que nous laissons faire.

L'enjeu électoral : un boulet pour la « démocratie participative » ?

Nos élus sont paralysés par la crainte d'être critiqués et de voir leurs choix remis en cause. L'objectif de la prochaine élection obère leur perception des enjeux et des potentialités de la participation des citoyens.

Ils imaginent plus valorisant d'être à l'initiative de projets, même contestables ou imparfaits, que de permettre aux habitants de définir eux-mêmes les priorités.

Le « qui dit les choses » a bien souvent pour eux bien plus d'importance que le « ce qui est dit ». Le fond a moins d'importance que la forme du discours.

Pour exister aux yeux des électeurs, l'élus de la majorité met en avant « ses » propositions et « son » bilan. Pour exister aux yeux des citoyens, l'élus de l'opposition croit indispensable de trouver toutes les raisons possibles de s'opposer....

Les « simples habitants » n'ont pas ces préoccupations, ils souhaitent seulement protéger leur « cadre de vie ».

La crainte de la polémique politicienne limite et pénalise le recours des élus à une large réflexion collective et à la participation des habitants. Cette crainte ne doit pas conduire à confondre les divergences (constructives) exprimées par les citoyens avec la polémique politicienne (inutile) liée aux enjeux de lutte pour le pouvoir des groupes politiques.

La prise en compte des différences de points de vue et la résolution en commun des conflits potentiels ou avérés constituent au contraire une **victoire du vivre ensemble et de la vraie démocratie**. La participation des habitants est l'occasion d'un dépassement des clivages artificiels de « la politique des chefs » qui polluent le véritable débat démocratique (c'est-à-dire le débat avec et entre les citoyens) et occulte le **droit des habitants à réfléchir ensemble**. C'est notamment cette « **culture de la ligne de fracture et de la division** » qu'il faut impérativement changer en se rappelant que la démocratie est d'abord un moyen de surpasser les divisions. **La politique doit redevenir une fabrique de confiance**.

La démarche du « construire ensemble » est antinomique la pratique du « programme électoral » pré-pensé pour des électeurs sensés confier les pleins pouvoirs aux élus.